

Rabat, le 14/12/1992

Mr Karim BENNANI
ET
Mr EL Hassan HOUARI

A L'ATTENTION DE
Mr. M. BENNANI
Direction Régionale
Banque populaire

Nous avons l'honneur de nous référer à notre lettre du 04 Août par laquelle nous vous informions de la cession des actions de Gamma Design et de Tapis Jabri et vous demandions un réaménagement des échéances des crédits en cours et des intérêts moratoires.

Votre proposition concernant notre apport en numéraire de 830 000 000 DH et le rééchelonnement du crédit sur 3 ans avec un différé de 1 an, correspond à notre souhait.

Cependant, nous souhaitons bénéficier d'une ristourne sur les crédits, et une remise totale des intérêts moratoires sur les échéances non payées.

Cette ristourne nous permettra de consolider dans de brefs délais notre bilan en cours.

Il est à rappeler que le prix arrêté dans la convention de cession est inférieur à la baisse. On effet les actuels propriétaires des deux sociétés se proposent de céder celles-ci moyennant un prix correspondant à l'envers avec la baisse seulement. Les nouveaux propriétaires sont eux disposés à apporter 830 000 000 DH dans cette affaire, et à contracter un emprunt ne dépassant pas 800 000 000 DH.

Pour permettre à cette opération de se faire dans les plus brefs délais, nous demandons d'étudier la possibilité d'accorder à Gamma Design la ristourne et remise demandées.

Nos sincères salutations.